ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Equilibre financier

Question au Gouvernement n° 2388

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Muguette Jacquaint.
Mme Muguette Jacquaint. Ma question s'adresse au ministre qui a la responsabilite de la solidarite nationale. Monsieur le ministre, depuis novembre 1995, date de l'annonce de votre plan dit de sauvegarde de la securite sociale, jusqu'a la publication de la convention medicale, les professionnels de sante et les assures ont refuse le rationnement des soins que vous voulez leur imposer.
Les internes en lutte depuis cinq semaines, rejoints par de nombreuses organisations, demandent un grand debat public sur les questions de sante.
Pourquoi refusez-vous de les entendre ? Pourquoi refusez-vous de poser la question de ressources nouvelles pour la securite sociale, avec, par exemple, la creation d'une cotisation sociale sur les revenus financiers ?
A quelques minutes du debat sur la cohesion sociale, il s'agit bien la d'une question d'actualite car cela permettrait d'assurer des soins de qualite pour tous.(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Madame Jacquaint, peut-on parler d'un rationnement des soins alors que l'assurance maladie va beneficier de plus de dix milliards de ressources supplementaires du fait de la loi de financement de la securite sociale ?
Que je sache, il n'y a pas eu de rationnement des soins en janvier et en fevrier, mois au cours desquels les objectifs ont ete respectes parce que chacun a fait un effort de responsabilite.
Vous savez bien que, si nous ne faisons pas attention, nous pouvons etre obliges demain de faire appel a des cotisations supplementaires ou de decider des deremboursements. Reconnaissez a cette reforme le merite de n'avoir impose a aucun malade, a aucun assure social, un deremboursement supplementaire, grace a l'effort de tous.
Il faut que la jeune generation des medecins, qui est tres attentive a la pratique du juste soin,...
M. Jean-Claude Gayssot. La jeune generation est contre vous !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... comprenne qu'il est de l'interet de la nation tout entiere et de son propre interet de participer a une solidarite qui veut que chacun soit responsable du patrimoine commun qu'est la securite sociale.
La jeune generation doit aussi accepter d'etre solidaire de la nation tout entiere, et je suis sur, madame Jacquaint, qu'au fond de vous-meme vous comprenez ce que je veux dire. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Muguette Jacquaint.
Mme Muguette Jacquaint. Ma question s'adresse au ministre qui a la responsabilite de la solidarite nationale. Monsieur le ministre, depuis novembre 1995, date de l'annonce de votre plan dit de sauvegarde de la securite

sociale, jusqu'a la publication de la convention medicale, les professionnels de sante et les assures ont refuse le rationnement des soins que vous voulez leur imposer.
Les internes en lutte depuis cinq semaines, rejoints par de nombreuses organisations, demandent un grand debat public sur les questions de sante.
Pourquoi refusez-vous de les entendre ? Pourquoi refusez-vous de poser la question de ressources nouvelles pour la securite sociale, avec, par exemple, la creation d'une cotisation sociale sur les revenus financiers ?
A quelques minutes du debat sur la cohesion sociale, il s'agit bien la d'une question d'actualite car cela permettrait d'assurer des soins de qualite pour tous.(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)
M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.
M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Madame Jacquaint, peut-on parler d'un rationnement des soins alors que l'assurance maladie va beneficier de plus de dix milliards de ressources supplementaires du fait de la loi de financement de la securite sociale ?
Que je sache, il n'y a pas eu de rationnement des soins en janvier et en fevrier, mois au cours desquels les objectifs ont ete respectes parce que chacun a fait un effort de responsabilite.
Vous savez bien que, si nous ne faisons pas attention, nous pouvons etre obliges demain de faire appel a des cotisations supplementaires ou de decider des deremboursements. Reconnaissez a cette reforme le merite de n'avoir impose a aucun malade, a aucun assure social, un deremboursement supplementaire, grace a l'effort de tous.
Il faut que la jeune generation des medecins, qui est tres attentive a la pratique du juste soin,...
M. Jean-Claude Gayssot. La jeune generation est contre vous !
M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... comprenne qu'il est de l'interet de la nation tout entiere et de son propre interet de participer a une solidarite qui veut que chacun soit responsable du patrimoine commun qu'est la securite sociale.
La jeune generation doit aussi accepter d'etre solidaire de la nation tout entiere, et je suis sur, madame Jacquaint, qu'au fond de vous-meme vous comprenez ce que je veux dire. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : Mme Jacquaint Muguette
Circonscription : - COM
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2388
Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 avril 1997, page 2450
Réponse publiée le : 16 avril 1997, page 2450
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 1997